

Habitat : Le Département de l'Ariège finance la réhabilitation de 15 logements sociaux



Les Conseillers Départementaux de l'Ariège réunis en commission permanente ont voté l'attribution d'une enveloppe de 27 600 EUR à destination d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) portées par les quatre communautés de communes des Portes d'Ariège Pyrénées, du Pays d'Olmes, d'Arize-Lèze et du Couserans.

C'est au titre de ses compétences en matière de logements et d'aménagements urbains que le Département finance directement les neuf propriétaires bailleurs de quinze logements sociaux réhabilités se situant à Pamiers, Lavelanet, Saint-Girons, Lorp-Sentaraille et au Mas-d'Azil.

Le Conseil Départemental renforce ainsi son intervention auprès des collectivités pour améliorer le cadre de vie des Ariégeois en redynamisant les centres anciens, afin d'éviter leur dépeuplement. Cette démarche de développement durable répond dans le même temps, aux problématiques du respect des équilibres sociaux.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr